

Boralex : résultats d'exploitation trimestriels à la hausse

Montréal (Québec), le 9 novembre 2011 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») améliore ses résultats d'exploitation au troisième trimestre de 2011 à la suite des effets positifs de la croissance récente de l'entreprise.

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Produits de la vente d'énergie	50,1	42,1	186,1	129,8
BAIIA	16,8	11,0	76,3	34,2
Bénéfice net (Perte nette)*	(7,2)	34,7	(5,3)	32,0
par action (de base)	(0,19)\$	0,92\$	(0,14)\$	0,85\$
Marge brute d'autofinancement	9,7	2,0	42,7	21,8

*attribuable aux actionnaires de Boralex

Au cours du troisième trimestre de 2011, Boralex inscrit 50,1 M\$ en produits de la vente d'énergie et 16,8 M\$ en bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »), des hausses respectives de 19 % et de 53 % par rapport à la même période en 2010. Cette croissance résulte de l'addition des dix centrales acquises du Fonds de revenu Boralex énergie (le « Fonds ») et de la mise en service de nouveaux sites éoliens et solaire, et ce malgré un recul des produits des centrales américaines aux résidus de bois.

La Société a enregistré une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 7,2 M\$, comparativement à un bénéfice net de 34,7 M\$ à la même période en 2010, qui incluait un gain exceptionnel de 43,6 M\$ sur la disposition présumée du placement dans le Fonds dont le recouvrement d'impôts afférents. Nonobstant ce gain, Boralex aurait enregistré une perte nette de 5,4 M\$ au troisième trimestre de 2010. La contribution positive significative des nouveaux sites acquis et mis en service dernièrement par Boralex n'a pu compenser les effets négatifs entre autres de la dépréciation des immobilisations corporelles de la centrale de Dolbeau.

« Après avoir acquis les actifs du Fonds et mis en service plus de 140 MW de nouveaux sites éoliens et solaire depuis décembre 2009, Boralex, par la vente de ses actifs américains aux résidus de bois, démontre une fois de plus sa ferme intention de maximiser son portefeuille d'actifs dotés de contrats à long-terme dans les secteurs éolien, hydroélectrique et solaire ainsi que de se donner la flexibilité financière pour poursuivre son expansion » souligne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

Boralex a généré, par l'exploitation de ses actifs, des liquidités intéressantes confirmant la qualité de ces actifs, soit 42,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2011 comparativement à 21,8 M\$ en 2010.

Résultats financiers sectoriels

Pour le secteur **éolien**, le troisième trimestre de 2011 aura été l'occasion d'enregistrer des hausses de produits de 44,9 % pour atteindre 11,3 M\$ et du BAIIA de 46,4 % pour se chiffrer à 8,2 M\$. De plus, Boralex et son partenaire dans le développement de 341 MW d'énergie éolienne dans les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré ont annoncé le 8 novembre 2011 la conclusion d'un financement de 725 M\$ pour la réalisation de la première phase de 272 MW.

Le secteur **hydroélectrique** a, quant à lui, généré des produits trimestriels de 11,6 M\$, soit 4 fois plus que ceux de 2010, et un BAIIA de 8,5 M\$, soit 5,7 fois plus élevé par rapport à la même période en 2010. Une progression importante attribuable à la consolidation des résultats des centrales du Fonds et à des conditions hydrauliques favorables.

Le contexte d'affaires difficile aux États-Unis a engendré pour le secteur thermique à base de **résidus de bois** des produits de 17,0 M\$, en baisse de 11,1 M\$, et un BAIIA négatif de 0,6 M\$. Les décisions de la direction de Boralex de fermer la centrale d'Ashland, de ralentir la cadence des autres centrales américaines et de retarder la vente de RECs ont eu un impact négatif sur les résultats du trimestre. Rappelons que Boralex a annoncé le 7 novembre 2011 la disposition de ses actifs américains alimentés en résidus de bois, dont la clôture est prévue d'ici la fin de l'année et qui générera une entrée nette d'environ 81 M\$ US.

Enfin, le secteur thermique de cogénération au **gaz naturel** affiche des produits de 9,3 M\$ et un BAIIA de 3,7 M\$ tandis que le récent site **solaire** contribue aux résultats de la Société par des produits de 0,9 M\$ et un BAIIA de 0,8 M\$.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de plus de 700 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 400 MW additionnels. Employant près de 350 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et plus récemment, solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et performances futurs, sont basées sur les prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises, la volatilité des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures financières non conformes aux PCGR. Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités, la Société utilise le BAIIA et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance tel que défini dans les états financiers annexés au présent communiqué. Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR, car elles n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS. Elles pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres entreprises portant un nom similaire.

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Madame Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et
communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Monsieur Marc Jasmin
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com